



# Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

## COMMISSION SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Groupe de travail habitat-social  
Compte Rendu du 24 janvier 2022

### En présence de :

Raphaël CASTERA,  
Annette BORDON,  
Jérôme LEPAN,  
Sabine BERTHELOT,  
Pierrette MORAND,  
Josée SERRASSET-KEMPP,  
Steve CHALLAMEL,  
Solange COOKE,  
Jacques ZIRNEHELT,  
Mathilde BAZIN,  
Christophe BOUGAULT,  
Thomas BERRUEX,  
Laurie CERIOLI,  
Lilly MARTIN,  
Julien DESREUMAUX,  
Elisabeth AMBLARD-VAGNAIR,  
Martine BAZIN,

Président de la Commission, Maire de Passy, en présentiel,  
Elue de Passy, en présentiel,  
Elu de Sallanches, en présentiel,  
Elue de Combloux, en présentiel,  
Elue de Megève, en visioconférence,  
Elue de Sallanches, en visioconférence,  
Elu de Domancy, en visioconférence,  
Elue de Praz-sur-Arly, en visioconférence,  
Maire de Cordon, en visioconférence,  
Responsable Politique foncière et Habitat, Mairie de Megève,  
Elu de Megève, en visioconférence à partir de 19h15,  
Directeur Antenne APF France Handicap de Haute-Savoie,  
Responsable Pôle « Mobilité, Habitat, Economie », CCPMB,  
Conseillère Energie Habitat, CCPMB,  
Référént et gestionnaire des aires GDV, CCPMB,  
Responsable service communication, CCPMB,  
Chargée de mission Habitat & Social / Culture, CCPMB.

### Etaient absentes excusées :

Christèle REBET,  
Catherine JULLIEN-BRECHES,  
François BARBIER,

Elue de Passy,  
Maire de Megève,  
Maire des Contamines-Montjoie.

Après avoir accueilli les membres, Raphaël CASTERA ouvre la séance et propose un tour de table de présentation.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il cède la parole à Thomas BERRUEX, directeur de l'AFP France Handicap de Haute-Savoie afin qu'il présente la sollicitation qu'il a adressé à la CCPMB.

Le projet concerne la création d'un SAMSAH itinérant sur le secteur de La Roche-sur-Foron jusqu'à Vallorcine. SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés Mentaux.

### Le public cible :

- Les adultes handicapés moteur ou cognitifs suite à un AVC (trouble du langage notamment) « en dehors des radars » car pris en charge par leur famille qui restent isolés souvent faute de pouvoir se déplacer.
- Les aidants épuisés par la vigilance constante nécessaire.

Il existe une offre d'accueil de jour pour personnes handicapées ou âgées (service de gérontologie) qui est difficile d'accès pour certains.

Le projet est d'accueillir sur 4 sites (La Roche sur Foron, Bonneville, Cluses et Sallanches) chaque semaine pendant une journée des personnes handicapées, de leur proposer des activités, une ouverture sur des sujets divers qui change de leur quotidien et soulager les aidants une journée.

97 personnes ont été identifiées par la MDPH (Maison Départementale pour Personnes Handicapées) :

L'accueil s'appuiera sur les professionnels présents au SAMSAH de Cluses (médecin, psychologue, ...).



## Pays du Mont-Blanc communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

L'association recherche un lieu sur le PMB : une salle de 40 m<sup>2</sup>, pour accueillir 6 fauteuils roulants et 2 encadrants (1 aide-soignant et 1 animateur) de 9h à 16h30, toilettes accessibles, possibilité de se faire livrer des repas (gérés par l'association).

La démarche se veut inclusive. Dans la mesure du possible la salle ne devra pas être dans un établissement accueillant déjà des personnes handicapées.

Les jours de beaux temps des sorties extérieurs seront programmées.

Sur les autres secteurs, les espaces identifiés sont la salle de spectacle l'Atelier de Cluses, la médiathèque de la Roche-sur-Foron.

Il est difficile de réserver un lieu chaque semaine pendant une longue période. Aussi il est tout à fait envisageable d'en changer selon les besoins, sous réserve d'en informer suffisamment à l'avance pour que l'organisation soit adaptée.

Le projet est financé à part égale par le Conseil Départemental et l'ARS (Agence Régionale de la Santé).

La mise en œuvre est fixée au second semestre 2022, soit en juin au plus tôt et en septembre au plus tard.

Différents lieux sont évoqués : la médiathèque de Sallanches, la petite salle Cultural, les centres multi-accueil (et leur projet pédagogique), le FJEP de Passy, le foyer logement Passy Flore, la Tour Carrée, ...

Après un échange, il est convenu que Thomas BERRUEX adresse les besoins précis par courrier aux maires des communes de Plaine : Surface minimale de la salle, la temporalité, pour la restauration, le mobilier, l'organisation du ménage, ...

Ces informations permettront d'affiner les recherches.

- Pour assurer la disponibilité d'une salle chaque semaine, le principe d'un engagement collectif des communes de la plaine se révèle indispensable avec l'établissement d'un calendrier.

Enfin Thomas BERRUEX précise lorsque cela sera possible, un courrier d'engagement de principe pour crédibiliser le dossier permettrait de rassurer les financeurs sur la faisabilité du projet.

Thomas BERRUEX quitte la séance.

### 1. Gens du Voyage : Point d'étape sur la mission

cf. PowerPoint en pièce jointe.

Les aires d'accueil ne sont pas viables. Des aménagements sont à prévoir : mise hors gel des canalisations, chauffage des sanitaires, abris des éviers et laves linge, .... Le bureau d'études « Etudes action » travaille à élaborer différents scénarios (délais, coûts d'investissement et de fonctionnement).

A l'automne, il faudra en avoir retenu un et proposer d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2023.

Pour la sédentarisation, la visite du site du SISE a permis de constater que les occupants ne souhaitent pas de changements. Une régularisation de la situation ne sera pas facilement acceptée.

Raphaël CASTERA souligne qu'ils occupent un terrain communal et qu'une solution devra être trouvée.

Le schéma départemental d'accueil des GDV prévoit la création de 14 places de sédentarisation qui ne doivent pas être concentrées au même endroit.

Un ou des terrains sont à trouver.

Laurie CERIOLI souligne que le bureau d'études qui a commencé à prospecter, peine à trouver des terrains. Raphaël CASTERA précise que les efforts devront être partagés entre les communes de plaine. Passy n'accueillera pas tous les projets.

- Afin de leur permettre de mieux connaître la situation, une visite des sites par les élus est à prévoir au printemps.





## Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

### 2. Gestion des Demandes de logement social

cf. PowerPoint en pièce jointe.

Martine BAZIN fait part du travail réalisé en 2021 avec les référentes SNE (France SCARIOT, Hélène PROFICHET, Elise ARNAUDEAU).

La cotation des demandes a été déterminée. Son application qui devait être effective à l'automne 2021 a été retardée. Aujourd'hui les délais doivent être précisés.

- Les services de la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarité) seront sollicités.

Raphaël CASTERA souligne l'importance à demander des pièces justificatives pour valider les situations. Cela permet d'avoir un dialogue physique avec le demandeur.

La mise en œuvre d'un PLH s'accompagne d'une organisation de la gestion des demandes de logement social. Il s'agit du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur (PPGDLSID). Ce plan est signé par les communes, l'état, les bailleurs.

La cotation de la demande de logement social fait partie de ce plan qui doit préciser notamment l'accueil à assurer par chaque service enregistreur.

Sur le PMB, 8 services enregistreurs sont déclarés, seules les communes de Cordon et Demi-Quartier n'en sont pas dotées.

Chacun a un mode de fonctionnement spécifique : horaires d'ouverture, délai de traitement des informations, nombres de dossiers renseignés par an, modalité de renseignement du portail national (en direct ou délégué à un prestataire extérieur).

Le PPGDLSID vise à harmoniser les procédures, à permettre au demandeur de suivre l'instruction de son dossier (les délais d'attente sont encadrés, ..).

Une séance de travail avec les référentes SNE a permis d'élaborer une méthode :

1<sup>ère</sup> étape : Un travail en interne à l'échelle du PMB (élus et techniciens) pour recenser les pratiques de chaque service (un diagnostic), partager les informations, identifier un ou des fonctionnements possibles. Ce travail est à engager au plus vite.

2<sup>ème</sup> étape : Un travail avec les bailleurs pour déterminer le fonctionnement le plus adapté au territoire.

Cette étape se tiendra probablement à l'automne 2022.

3<sup>ème</sup> étape : La validation du PPGDLSID du PMB par l'ensemble des signataires. (début 2023)

Toute la réflexion est suivie par les services de la DDETS afin de proposer un plan recevable.

- Cette méthode de travail est confirmée.

Pour rappel : Une délibération a été prise le 2 juin 2021 pour lancer la procédure d'élaboration et le 30 novembre, les services de l'Etat nous ont adressé le Porter à connaissances en vue de l'élaboration du plan. Ce document doit servir de base au recensement des besoins du territoire.

Jacques ZIRNHELT fait part de sa difficulté à connaître la demande de logement social émise par des habitants de Cordon. La commune travaille différents projets de créations de logement social sans avoir d'information précise sur les besoins de sa population.

Comme l'offre de logements sociaux est très faible, beaucoup renoncent à exprimer leur souhait de rester sur la commune dans un logement plus adapté à leur besoin.



## Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

Un appel a été lancé dans le journal communal pour inviter les habitants à se faire connaître.

Aujourd'hui avec l'informatisation des dossiers de demandes de logements sociaux, il semble surprenant de ne pas pouvoir obtenir une extraction à partir de l'adresse du demandeur.

- Raphaël CASTRA demande à ce que les services de l'Etat soient interpellés sur cette demande et proposent une solution.

### 3. Case'Rénov

cf. PowerPoint en pièce jointe.

Les personnes présentes ont pris connaissance des nouveaux dispositifs d'aide de CaseRénov (copropriétés et propriétaires bailleurs) et des éléments de communication.

Raphaël CASTERA précise que la CCPMB est critiquée à tort dans sa lutte contre la pollution. Notre intercommunalité mène beaucoup d'actions concrètes, notamment pour la rénovation énergétique depuis plusieurs années. Des moyens conséquents sont mobilisés et les résultats sont mesurés par Atmo.

### 4. Plan Local de l'Habitat

cf. PowerPoint en pièce jointe.

Martine BAZIN rappelle que suite à l'arrêt du projet de PLH II lors du Conseil communautaire du 15 décembre 2021 (délibération n°2021/132), l'instruction du PLH est en cours par les services de l'Etat.

Le projet de PLH II sera examiné par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) le mardi 29 mars.

Des élus dont Raphaël CASTERA devront présenter le programme devant le Comité et répondre aux questions posées.

Cette « soutenance » se fera soit à Lyon soit en visioconférence depuis les locaux de la DDT à Annecy.

Parmi les 22 outils privilégiés figure dans l'orientation 3 : Répondre aux besoins spécifiques du territoire, action 3.2 : Pérenniser une solution d'hébergement d'urgence sur le territoire

L'outil privilégié de mise en place d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) doté d'un accueil de jour.

En effet, des solutions de mise à l'abri en période hivernale sont trouvées tant bien que mal.

En revanche un accompagnement tout au long de l'année des publics fragiles soulagerait les CCAS de plus en plus confrontés à des situations complexes qui nécessitent un travail progressif dans le temps.

La question de la localisation de cet équipement doit être traitée en parallèle de l'évaluation du besoin

Martine BAZIN précise qu'elle va très prochainement échanger avec Nadia NANATH remplaçante d'Emmanuelle DORIZON à la CCVCMB.





## Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

Jérôme LEPAN précise que le CHRS Maison Saint-Martin de Cluses intervient très régulièrement en soutien au CCAS de Sallanches. Il rappelle qu'Aurore GIBIER, la directrice était venue exposer son expérience lors d'une précédente réunion. Ce CHRS envisage de se doter d'un accueil de jour.

Après échanges, il est convenu :

Une 1<sup>ère</sup> étape pour:

- Travailler à l'échelle du PMB pour identifier précisément les besoins en particulier des CCAS en intégrant le logement d'urgence dans une offre plus large pouvant être portée par un CHRS.
  - Solliciter le partage d'expérience de territoires dotés d'un accueil de jour assuré par une structure publique afin de mesurer les écueils et les bénéfices possibles.
  - Recenser les financements mobilisables.
- Une réunion du groupe Habitat en associant les techniciens, pourrait porter sur ce sujet. Le témoignage d'élus complétera l'approche.

Une 2<sup>ème</sup> étape pour travailler la faisabilité financière du projet et peut être d'élargir le périmètre d'intervention aux territoires voisins.

Raphaël CASTERA souligne la nécessité de trouver des solutions pour répondre aux situations difficiles à accepter.

### 5. Questions diverses

Mme BERTHELOT fait part de sa récente expérience de tentative de venir en aide à un SDF repéré à Combloux. Cette situation lui a révélé la difficulté à savoir quoi faire, qui contacter, à se sentir impuissante. Cette personne souffrait visiblement de troubles psychologiques, rendant le dialogue impossible.

- Il est demandé qu'une note sur les démarches à faire soit rédigée et diffusée aux élus.



**Le Président de la Commission Santé Environnement,  
Raphaël CASTERA.**